

COMMUNE DE SOISY- SUR- ÉCOLE



ARRÊTÉ DU 17 NOVEMBRE 2020

N° 2020-115

**PORTANT REGLEMENTATION PROVISOIRE DU STATIONNEMENT AUX
ABORDS DES BÂTIMENTS SCOLAIRES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de la commune de Soisy-sur-École,

Vu le Code de la Route,

Vu le code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et les suivants ;

Vu la mise en place sur l'ensemble du territoire national du plan Vigipirate porté au niveau « Urgence attentat » ;

Considérant les recommandations gouvernementales ;

Considérant qu'il convient de sécuriser les bâtiments scolaires de la commune ;

Considérant qu'il importe d'assurer des usagers ainsi que du personnel travaillant en mairie ;

ARRETÉ

Article 1 : A compter du 12 novembre 2020 et jusqu'au déclassement de plan Vigipirate en « Urgence attentat », le stationnement de véhicules est strictement interdit devant l'école, Place de la mairie, au niveau de la cour situé devant la cantine scolaire.

Article 2 : La matérialisation de cette zone d'interdiction sera signalée par la pose de barrières, sur lesquelles seront affichés le présent arrêté ainsi que la mention : « Plan Vigipirate, urgence attentat »

Article 3 : Le personnel communal (ATSEM, agents administratifs, services techniques), les élus, les enseignants ainsi que les bénévoles de la médiathèque, devront stationner leurs véhicules sur le parking privé de la maire dont l'accès est restreint par un portail automatique à code.

Article 4 : Pour des raisons de sécurité, l'accès au parking reste strictement interdit à toutes personnes autres que celles mentionnées ci-dessus.

Article 5 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6: Madame Anne-Sophie HÉRARD, maire de la commune de Soisy-sur-École et Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Milly-la-Forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Soisy-sur-École,
Le 17 novembre 2020

Anne-Sophie HÉRARD, Maire

